

Je participe au plan d'intervention de mon enfant

Vous avez reçu une invitation à participer au plan d'intervention de votre enfant.

Voici quelques renseignements pour vous permettre de vous y préparer.



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

1. Qu'est-ce qu'un plan d'intervention?

- Le plan d'intervention est une DÉMARCHE D'AIDE à l'élève handicapé ou à l'élève qui rencontre des difficultés qui compromettent sa réussite scolaire.
- Il se réalise pour l'élève et avec lui (à moins qu'il en soit incapable), en collaboration avec son **parent** et les **intervenants concernés**.
- Le plan d'intervention permet particulièrement de préciser ce que l'élève doit développer au regard de compétences menant à sa réussite.

2. Qui est présent?

- Conformément à la Loi sur l'instruction publique (art. 96.14), **la direction de l'école est responsable** de la mise en œuvre du plan d'intervention.
- La direction ou son représentant assiste à la rencontre et invite :
 - **Vous et**
 - **Votre enfant** (selon ses capacités).
- Elle convoque **l'enseignant** de votre enfant et au besoin des intervenants du milieu scolaire (orthopédagogue, psychologue, psychoéducateur...). S'il y a lieu, elle invite des intervenants des autres réseaux des services privés ou publics (InterVal, CSDI, CSSS, etc.).

3. Quel est votre rôle?

En tant que **parent**, vous êtes la personne qui connaissez le mieux votre enfant. Votre présence, votre collaboration et votre participation à cette rencontre sont indispensables pour l'aider dans son cheminement scolaire.

4. Comment se déroule la rencontre?

- Après l'accueil des participants, la direction ou son représentant rappelle le ou les buts du **plan d'intervention**.
- Elle ou il invite les personnes à mettre en commun les informations relatives à la situation de l'enfant (forces, difficultés, etc.) afin de s'entendre sur ses **besoins prioritaires**.
- Par la suite, les participants déterminent ensemble les **objectifs** à atteindre, les **moyens** à mettre en place, etc. pour répondre aux besoins de l'enfant.

Les données relatives au **plan d'intervention** sont notées dans un formulaire prévu à cette fin.



5. Que retrouve-t-on dans un formulaire de plan d'intervention?

- Le nom des personnes présentes à la rencontre;
- Le cheminement scolaire de votre enfant;
- Ses forces, ses intérêts, ses capacités, ses qualités, ses réussites ou ses compétences;
- La description de sa situation scolaire actuelle et s'il y a lieu, un résumé des services reçus ou des évaluations qui ont été faites;
- Ses besoins :
 - Les difficultés, les incapacités ou les limites au développement de ses compétences;
 - Des objectifs réalisables à atteindre par votre enfant en relation avec ses compétences à développer;
 - Les moyens (stratégies, ressources...) pour y arriver;
- L'échéance des interventions et les responsabilités des personnes impliquées.

NOTE : Une copie de ce formulaire vous sera remise.

6. Que se passe-t-il après la rencontre?

Les personnes concernées (élève, parent, enseignant, intervenants ...) appliquent et assurent le suivi des moyens retenus. S'il y a lieu, selon l'évolution ou non des progrès de **votre enfant**, les interventions seront ajustées. Selon l'échéance prévue ou selon l'évolution de la situation de l'élève, la direction de l'école **vous** invitera ainsi que les personnes concernées à réviser et évaluer le **plan d'intervention**. La direction ou son représentant maintient la communication entre le **parent et l'école**.

7. Des questions que vous pouvez poser?

Lors de la rencontre, vous pouvez éprouver le besoin de poser certaines questions pour mieux comprendre la situation de votre enfant.

N'HÉSITEZ SURTOUT PAS!

Exemple de questions :

- J'ai de la difficulté à bien comprendre les mots que vous utilisez. Que veut dire compétences disciplinaires? Pouvez-vous m'expliquer?
- Vous dites que mon enfant a des difficultés. Pourriez-vous me dire exactement ce qu'il fait, ce qu'il dit, où et quand cela se produit-il?
- Qu'est-ce que nous aurons à faire pour aider mon enfant?

Questions que vous souhaitez poser :



Préparation au plan d'intervention

Pour vous préparer au plan d'intervention de votre enfant _____
vous pouvez compléter cet aide-mémoire. (prénom)

QUELS SONT SES INTÉRÊTS, SES FORCES, SES QUALITÉS OU SES RÉUSSITES?

QUELLES SONT SES PRINCIPALES DIFFICULTÉS?

QUELS COMPORTEMENTS OU COMPÉTENCES DEVRAIT-IL ACQUÉRIR OU DÉVELOPPER?

À VOTRE AVIS, SUITE À VOS OBSERVATIONS, QUELS COMPORTEMENTS (CE QU'IL DIT OU CE QU'IL FAIT) SEMBLENT FAVORISER OU NUIRE À SON CHEMINEMENT SCOLAIRE?

NOTES

Document élaboré par le service de l'adaptation scolaire et des services complémentaires,
le masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte et il inclut le féminin.

© Commission scolaire du Chemin-du-Roy, 2005. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.